



Le 10 décembre 2025

Par SDE

M^e Carolina Rinfret
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal
Hydro-Québec - Affaires juridiques

11^e étage
800, boul.de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : (514) 289-2211, poste 2065
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-008-1 - Hydro-Québec
par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation
du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au
Québec (le « **Coordonnateur** »)
Dossier Régie : R-4325-2025 - Notre référence : LTG 08323 PC

Chère consœur,

Le Coordonnateur dépose auprès de la Régie la demande mentionnée ci-dessus de même que les pièces à son soutien.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

PC/gm